

Le genre de politesse n'a aucun éclat; il est ignoré au dehors, mais il fournilloit à l'Emp. l'occasion de parler de M.^{te} L'archiduchesse et de recueillir quelques renseignements sur sa future compagne et S. M. payoit ainsi à l'ambassadeur d'Autriche la dette que lui imposent les égards extraord.^{ns} avec lesquels son ambassadeur est traité.

Un voyage va se faire à Souwieque le 3.^o de Schwargenberg en Sora. Il est impossible que dans les fêtes destinées à célébrer le mariage de l'Emp.^{te} avec une archiduchesse d'Autriche, l'ambassadeur d'Autriche ne soit pas traité avec une distinction particulière. C'est un regard que l'on doit à l'Emp.^{te} qui de rapprocher d'elle le représentant de son auguste père; mais ces distinctions viennent en gêner et à l'intérieur de l'Emp.; c'est une affaire de famille et elle sont étrangères aux grands rapports politiques et aux menues du Cabinet.

Celles ne sont pas les distinctions prodiguées aux deux Ambassadeurs de Russie. Elles sont d'une autre nature. Au près tiennent elles à l'alliance des deux nations et à l'amitié qui unit leurs souverains. Celle que reçoit l'amb.^{te} d'Autriche sont un hommage à l'Emp.^{te} abricé et l'Emp.^{te} n'est pas destinée à influer sur les affaires. Elle y sera constamment étrangère et son mariage n'altère en rien nos rapports politiques.

L'Emp.^{te} Alexandre a un très bon esprit pour ne pas sentir la distinction établie dans cette lettre quand même elle ne seroit pas conforme aux usages de tous les temps, et vous savez que l'usage admettoit bien d'autres distinctions que celles dont j'ai l'honneur de vous entretenir. Je pense donc que vous n'aurez à détremper aucune fautive impression produite par cette circonstance. En prévoyant vous de les prévenir. Vous serez excusé quand vous parlerez de moi que la France met à son alliance avec la Russie et vous remplirez les instructions de l'Emp.^{te} en ne laissant aucun doute à cet égard.

Les nouvelles de Vienne vous arrivant directement, je crois inutile de vous les faire connaître. Si vous attendez tous les princes de la famille Impériale que l'Empereur

réunit auprès de lui pour assister à son mariage. Le Roi
et la Reine de Westphalie sont déjà arrivés. Je n'ai rien
à ajouter à ce que les feuilles publiques vous ont dit de
l'Espagne. La reddition de Cadix est à présent
l'objet de notre plus vive attente. Il n'y a jamais eu de
négociation entamée avec l'Angleterre et il n'en est nullement
question.

Le Colonel Burr dont vous me parlez dans votre lettre
du 26 fév. s'est rendu en France, sans que je lui aie
donné de passeports. Il n'y vit personne, n'a de relations
commerciales avec aucun fonctionnaire public, et son séjour
dans ce pays est à peine connu.

Paris le 6 avril

Lettre d'unvi d'un passeport pour la grande Duchesse
Espagne du Grand duc Constantin.

Compiègne le 24 avril

M. le Duc

J'ai rendu compte à S. M. l'Emp. des démarches que
vous avez faites relativement à l'affaire du William gambier
et des séjours qui vous ont été adressés. L'Empereur trouve
que vous avez été assés loin; il ne faut pas pour des intérêts
particuliers, compromettre des intérêts supérieurs et ceux-ci
pourroient être blessés, si la protection accordée à un bâtiment
venant d'Angleterre, rendoit le gouvernement Russe plus facile
à l'égard de ceux qui arriveroient de ce pays sans avoir les
mêmes titres à son indulgence. Veuillez donc, M. le Duc
vous rendre plus pressant à cet égard et attendre patiemment
le résultat des démarches que vous avez faites.

M. l'ambassadeur

Paris le 30 avril

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre de notification
du mariage de S. M. l'Emp. et Roi avec M^{te} l'archiduchesse
Marie Louise d'Autriche pour S. M. l'Emp. de toutes
les Russes et une copie de cette lettre.

Veuillez M. l'amb. la remettre en la manière
accoutumée, et recevoir l'assurance de ma h^{te} considération.

Compiègne le 30 avril 1810

M. l'Ambassadeur

L'Emp. est parti de Compiègne pour aller avec l'Imp. et M. m'a laissé à Paris pour achever les arrangements à prendre avec les différents P.^{res} & à l'égard de l'expédition que cet ouvrage sera bientôt terminé.

J'ai dû faire connaître au S.^{re} Novorokin quel M. qui s'est très-peu occupé d'affaires depuis son mariage et n'avait pu prendre encore une détermination sur le contre-projet présenté par cet Ambassadeur et dont il m'a dit avoir les ratifications entre ses mains. Je lui ai aussi entretenu de l'emprunt que la Russie desire faire à Paris. Elle demande que cet emprunt soit garanti par la France. Garantir un emprunt c'est emprunter, et le gouvernement en France ne peut emprunter, comme il ne peut dispenser sans l'attaché du corps législatif, ce qui est un grand obstacle à cette garantie demandée par la Russie. Elle offroit à l'Emp. de mettre à sa disposition une certaine quantité de bois pour l'usage de la marine en retour de la garantie demandée, il m'a paru que l'Emp. dans l'intention d'aider son auguste alliée préféreroit de traiter directement de ces bois, s'ils étoient prêts à être livrés et un tel arrangement qui rendroit la France débitrice de la Russie, vaudroit mieux que l'emprunt, s'il ne le faisoit pas réussir, mais pour les détails d'un tel marché, j'ai dû renvoyer le S.^{re} Novorokin au Ministre de la Marine qui prendroit les ordres de l'Empereur. Je vous envoie ces détails dont vous pouvez ne faire usage qu'au besoin pour vous faire connaître l'état des affaires Russes dans ce pays.

L'Emp. a fait offrir le château de St. Illiers au S.^{re} Novorokin qui l'a refusé, parcequ'il a à Clisby une maison qu'il a louée pour trois ans et à laquelle il a fait faire de grands travaux.

Les S.^{res} de Schwarzenberg et de Metternich ont dû accompagner l'Empereur que j'irai à Combray. Les

honnêtetés faites à cet ambassadeur n'ont rien diminué de la distinction avec laquelle est toujours traité celui de Russie. La longue maladie de ce D^e a d'ailleurs prévenu toute concurrence.

Je ne vous ai point parlé des circonstances du mariage, le ministre vous en a suffisamment entretenu.

M^r. Mackenzie a été envoyé par le Gov^t. anglais comme commissaire pour traiter de l'échange des prisonniers. M^r. Dumoustier a reçu par le titre de Gov^t. français. On a répandu que la mission de M^r. Mackenzie avait un but plus étendu. Vous n'en sçavez point instruits. Je n'en j'ai eu de vous rien de la 1^{re} entrevue des deux fournisseurs. Ils sont à Morlaix.

J'avois reçu par M^r. de Sonthon, vos dépêches du 23 fév^r. Le 1^{er}. d'Alexis Kourakin n'est point encore arrivé.

Les ministres des aff^{es}. étrangères de différentes cours, M^r. M^r. de Metternich, de Montgelas, de Caabe, sont encore ici.

Je vous devois vous communiquer deux circulaires relatives aux licences. Vous verrez qu'elles ont pour but de favoriser l'importation en Angleterre de quelques denrées de première nécessité pour lesquelles les anglais ne peuvent faire payer de droits, car ce serait eux mêmes qui les supporteroient. Mais l'Emp^r. n'a aucun intérêt à favoriser l'arrivée de ces bâtimens dans d'autres ports, surtout quand ils y arrivent chargés de produits anglais.

Paris 30 août 1810

M^r. l'ambassadeur

Je vous adresse, mais pour vous seul une copie des observations qu'avoit dictées S. M^r. l'Emp^r. au moment même où elle eut la 1^{re}. conversation que vous aviez signée à Schœnbourg. Vous y verrez sa pensée toute entière. Cette pièce ne vous est envoyée que pour votre instruction. On s'en rapporte à votre prudence et à votre discernement sur l'usage que vous pourriez faire de ce qu'elle contient. Je dois d'autant plus vous l

recommander de la discrétion à cet égard, que n'ayant presque
pas travaillé avec l'Emp.^r depuis son mariage, et S. M.
venant de partir pour Amers, j'ignore entièrement son
opinion sur la rédaction nouvelle que propose le Prince
Kourakin. Mais j'aperçois beaucoup de difficultés à
ce que l'Emp.^r contracte jamais un engagement sans
réciprocité, qui peut être étendue à l'infini, exprimé
d'une manière inusitée entre les Puissances où aucun
ordinairement ne répond que de ce qu'elle peut et doit
faire, et cela vous explique, M.^r la peine extrême que
L'Emp.^r a éprouvé à la lecture de la première rédaction.

Et son entendu, Demandoit l'Emp.^r en lisant le
premier article que si la Lithuanie se soulevait, je ferai
marcher 400000 ^{hommes} pour la faire rentrer dans le devoir. Sans
doute, M.^r il n'a pas été dans votre opinion que lorsque
le sang français n'a pas coulé pour la défense des
polonais, il dut être versé contre eux. L'art. 1.^{er} de la
Convention en faisant valoir en France la crainte d'un
pareil résultat, y exciteroit un sentiment de honte et
d'indignation. Ce n'est que des mots d'ingrats, mais ce
n'est pas à vous, M.^r, qu'il faut apprendre la puissance
des mots et leur influence sur l'opinion des hommes.
L'honneur des nations, comme celui des particuliers
peut être blessé par des mots. Sans doute la Russie ne
veut pas humilier la France. Ce n'est point son intérêt
et une telle entreprise ne pourroit avoir que de
fâcheuses conséquences.

L'Emp.^r a voulu donner toute sécurité à la Russie.
C'est pour cet objet qu'il a écrit sa lettre de Crème
et qu'il a fait parler de sa pologne au corps législatif.
Lui-même n'en a pas parlé. L'Emp.^r de Russie et
surtout M. de Romangoff, sont trop portés à attribuer
à l'Emp.^r soit à Casart, soit à Paris des discours
qu'il n'a point tenus. Mais vous avez eu connaissance
de la lettre de l'Emp.^r écrite de Crème et vous
pouvez juger s'il y a contradiction entre cette lettre
et le refus de ratifier la première convention. L'Emp.^r
n'a pas écrit qu'il répondait qu'au Royaume de

Pologne ne seroit jamais rétabli, mais il a promis et il est
toujours prêt à renouveler sa promesse, de n'influer ni par
des conseils, ni par son appui, ni par ses encouragements
ni par aucune espèce de moyen direct ou indirect public
ou secret, sur ce rétablissement. Voilà S. M. ce que
S'Emp. peut promettre avec honneur et exécuter avec
fidélité. mais l'idée la plus éloignée, quand même
l'exécution en seroit impossible, d'un engagement qui
amèneroit S'Emp. contre une Nation qui lui a montré
tant de dévouement, seroit un outrage que la Nation
française ne repunteroit pas moins vivement que lui.

La nécessité commande quelquefois à la politique
de dévorer des affronts qu'on ne peut venger, mais il en
est cependant aux quels on ne peut se soumettre.

Dans les Traités de Turbourg, Rastat et Vienne, S'Emp.
a obtenu de grands avantages, s'est fait céder des
provinces, mais il n'a jamais imposé ni à l'Autriche
ni à la Prusse aucune condition gratuitement
humiliante, et dans les négociations du 2^e Traité de
paix, l'Autriche en cédant de grandes provinces a su
se tenir à des conditions qu'elle regardoit comme
deshonorantes et qui certainement s'étoient moiel que
l'engagement proposé à S'Emp. S. M. espère que vous
pourrez faire sentir à S. M. de Romanoff combien il est
difficile qu'elle puisse signer un pareil engagement. Je
note que je vous adresse pourrions vous fournir quelques
arguments. Combien il seroit à désirer que vous puissiez
trouver un biais propre à satisfaire la Russie. La
Convention que je vous ai envoyée étoit un sacrifice de
S'Emp. dont il venoit avec plaisir qu'on le dénigrât
et si S'Empereur de Russie n'attachoit aucune importance
à celle qu'on lui a présentée, arrivoit à l'idée de ne pas
faire de Convention, S'Emp. le venoit avec plaisir. Cependant
S'Emp. ne voudroit pas que le mécontentement de
S'Emp. de Russie fut le résultat de cette négociation.

Enfin, S. M. S'Emp. veut que je vous rappelle les
termes de l'autorisation qui vous avoit été donnée. L'Emp.
de Russie avoit demandé et vous aviez transmis cette

Demande par votre lettre du 7^e 9^{bre} qu'on lui promit qu'il
ne seroit plus question du rétablissement de la Pologne
Vous avez reçu par ma Dep. du 25 du même mois l'ordre
de faire cette promesse. Il étoit bien entendu que c'étoit
de la part de la France qu'il ne devoit plus être question
de ce rétablissement. C'est ainsi que lorsque je vous
écrivais dans la même lettre de consentir à tout ce
qui pouvoit rassurer la Russie, vous deviez la rassurer
sur ce qui dépendoit de l'Empereur et des évènements de
son fait; mais garantir contre tout événement, ce
seroit prendre un engagement téméraire pour ne pas
dire absurde, et qui peut nuire, épuiser la France
même sans qu'elle puisse le remplir.

Paris le 16 mai 1810

M. l'ambassadeur

S. M. l'Emp. de Russie a nommé pour son Consul
général à Venise, M. le C. Dorio honoré du titre de
conseiller d'Etat actuel. Il a été proposé à S. M. de lui
délivrer ses lettres d'épéquatour. S. M. ayant demandé à
quel pays appartenoit M. le C. Dorio, les recherches faites
à cet égard, ont prouvé qu'il étoit né sujet vénitien et
dans une des possessions de cette ancienne république
qui sont actuellement à S. M. l'Empereur. Il est donc
son sujet par le titre de sa naissance. J'ai déjà eu
occasion de développer à V. E. nos principes de gouvernement
sur des sujets nationaux servant en pays étrangers.
La législation italienne, comme la législation française
ne reconnoît point dans un sujet le caractère de consul
étranger; il ne peut jouir des privilèges accordés à ce
titre. Enfin c'est de la part de l'Emp. une volonté bien
ferme de ne point tolérer l'emploi d'un sujet français
ou Italien dans un service étranger. D'après ces
motifs, S. M. s'est déterminée à refuser les lettres
d'épéquatour. Je vous envoie en l'attachant, pour que
vous puissiez faire connoître les motifs de ce refus, son
on vous en parle, ou si vous jugez à propos d'en prévenir
le Ministère Russe.

Je dois ajouter que le Prince Romarhin en s'occupant avec instance les lettres d'exequatur de M. Dorio s'est appuyé sur les dispositions du Traité de Commerce entre les deux Empires, lesquelles, dit-il, n'excluent des fonctions consulaires que ceux qui sont nés Sujets du Souverain près duquel ils doivent résider et qui n'en auroient pu obtenir une permission expresse.

Le Traité est celui du 11^{er} Mars 1789. Or voici les termes de l'art. 5. " Les Soudits Comptes généraux, Comptes et " Vice-comptes ne pourront être choisis parmi les Sujets " nés de la Suisse chez laquelle ils doivent résider " à moins qu'ils n'aient obtenu une permission expresse de " pouvoir être accrédités auprès d'elle en cette qualité. "

Cette exclusion frappe évidemment M. Dorio et quand même les principes de l'Emp. ne s'opposeroient pas à la délivrance d'une pareille permission, on juge qu'elle auroit beaucoup plus d'inconvénients pour une résidence à Venise même, dans cette ville dont M. Dorio a été si longtemps Sujet.

Paris le 6 Mai 1810

M. l'Ambassadeur

Je profite de l'occasion d'un courrier du P. Romarhin pour vous adresser réception des dépêches dont vous avez chargé votre Secrétaire particulier. Je ne pouvois avoir d'objection contre le choix de ce Courier; l'individu que vous jugez digne de votre confiance ne peut que m'en inspirer beaucoup.

Vos dépêches m'ont été remises le 11 de ce mois avant le jour. J'en ai envoyé par l'estafette qui partoît à 7 h^{es} du matin, le paquet destiné pour l'Emp. à qui j'ai rendu compte dans la journée du contenu de vos dépêches.

J'ai eu le plaisir de faire connoissance avec le P. Alexis Romarhin qui m'a été présenté par l'Ambassadeur son frère. Il est arrivé en très-bonne santé, il attend maintenant le retour de l'Emp.

Le retour est un peu différé, cependant je ne doute pas qu'il n'ait lieu avant la fin du mois.

Le P^{ce} Mouraikin m'a demandé dernièrement, si, comme je le lui avois annoncé, il avoit été expédié quelque chose à la Cour de Pétersbourg pour faire part du mariage de S^t Eugénie. Je n'ai pu répondre positivement à cette question, ayant lieu de douter que cette intention de S^t Eugénie, ait encore été remplie; La manière expresse dont S^t Eugénie s'est occupée de l'impératrice après son voyage et ensuite le voyage qui se fait actuellement, ont pu retarder l'expédition de cette petite affaire, comme de beaucoup d'autres plus importantes, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire dans une de mes lettres du 30 avril. Je vous envoie quelques journaux. Les lettres que vous m'avez fait passer pour le Comte de Stettin et pour le P^{ce} Mouraikin ont été renvoyées à leurs adresses, ainsi que les lettres particulières qui se trouvoient dans vos paquets.

Je vous fais parvenir par ce courrier du P^{ce} Mouraikin plusieurs lettres qui m'ont été adressées pour V. P. et qui sont déposées depuis plusieurs jours dans mes bureaux.

Paris le 18 mai 1810

M^{re} l'ambassadeur

L'Emp^{re} à qui j'avois rendu compte de vos dévotionnaires numérotés de 262 à 268 arrivés ici le 11 de ce mois, m'a fait connaître son opinion sur ce qu'elles renferment. Il a vu avec peine l'importance que S^t Eugénie a donnée à ce que je ne sais quel article de la gazette de Hambourg. Ce Prince ignore-t-il donc que tout ce faux bruit journalièrement répandu par les gazettes malgré la surveillance du gouvernement, sont le produit de l'espionnage, que ces gazettes sont au souffle de S^t Eugénie ou les échos des spéculations? faut-il beaucoup s'étonner qu'un tel article échappe à la surveillance de S^t Bourgeois qui d'ailleurs n'est pas le fumeur de nouvelles qui s'impriment à Hambourg. qui ne les voit pas avant qu'elles paraissent et qui ne peut donc prévenir de telles inversions, mais seulement

en témoignar son mécontentement au rédacteur ou au chef
du gouvernement ? Mais cet article annonçant le
établissement du N^o de Pologne est si évidemment
absurde, particulièrement au yeux des ayen des N^{os}
qui savent très bien quelle n'a d'autre politique que
de maintenir le foudraient dans son état actuel, pour le
diriger tout entier contre l'Angleterre, qu'aucun d'ey n'a
pu prévoir qu'un tel article qui fait sourire de pitié
put inquiéter ou mécontenter une grande Puissance,
l'ami et l'allié de la France.

L'Emp^r N^o persévère dans son système de
politique. Il marche à la paix avec l'Angleterre par les
moyens qu'il a employés jusqu'à présent, et il tient avec
une égale constance à son alliance avec la Russie. Nos
relations avec l'Autriche sont celles que le mariage a du
produire ; c'est un échange réciproque d'égards, de prévenances
et de dispositions amicales ; mais il n'existe aucun lien
politique, ni même aucune relation de ce genre, et il
n'est nullement question d'en former. L'Emp^r retire
toutes ses troupes d'Allemagne. Elles reculent journellement
en France et S. M. est très-puiss^é de finir avec la Russie
pour faire rentrer les garnisons des trois forteresses et
rappeler les troupes qu'il a été nécessaire d'avoir en
Hanovre et dans la Westphalie, afin d'établir une
communication avec les garnisons de ces places. Notre
situation à l'égard de la Porte n'a pas changé. Les
Lazettes ont fait grand bruit de quelques défilés sur les
frontières de la Russie, mais ce sont ceux ordinaires
avec de tels voisins. L'Autriche avait journellement
des querelles de ce genre et souvent le sang coulait. Des
incursions de ces hordes à demi civilisées étoient repoussées
par les armes, et le gouvernement Ottoman trouvoit
bon qu'on reprime ainsi des dérègles qu'il ne peut
prévenir. Dans ce moment il est question de remettre
la France en possession d'un territoire de la frontière
Autrichienne qui lui a été cédé à la dernière paix,
territoire dont les Russes s'étoient emparés pendant
la guerre. Les firmans de la Porte ordonnent cette

restitution. Le Pacha de Rome s'entend avec le Duc de
Aiguillon pour l'opérer. C'est contraire le vœu des croisés
Ottomans auxquels ce territoire a autrefois appartenu,
mais cette petite affaire ne changera rien à nos rapports
avec la Porte. Ils sont tels que la Suisse a désiré
qu'ils fussent. M. de Hulst a beaucoup espéré
ce qu'il a dit des contestations de M. de la Cour-Maubourg
avec la Porte, peut-être pour faire valoir son intervention
dont le chargé d'affaires de France ne me parle pas
Outout. En général il attache peu d'importance à ces
petites affaires et le 17 mars, c'est à-dire cinq jours après
la date des lettres de M. de Hulst, il m'écrivait
qu'elles étoient terminées à sa satisfaction et que la
garde de l'agent des Suisses Espagnols lui avait été
ôtée.

On a répandu des bruits de prétendue négociation
entre la France et l'Angleterre. Il n'en existe aucune
M. de Matzenje ne parait avoir d'autre mission que celle
relative à l'échange des prisonniers, et il n'a été
question d'aucun autre objet entre lui et M. Dumontier.
Il n'y a encore rien de fait à cet égard, mais les
pourparlers continuent. En général on ne peut trop se
désier des nouvelles qui circulent en Europe et qui n'ont
aucun caractère d'authenticité. Le public avide de faits
en suppose là où il n'y en a pas, et lorsqu'on ne lui
annonce par des bruits, il imagine des événements. Je ne sais
si on n'a pas répandu de pareils bruits à l'égard de
l'Espagne. Ils sont faux. Les détails que renferment
les nouvelles donnent une idée juste et complète de
tout ce qui s'est passé dans ce pays.

Paris le 19 mai.

M. l'ambassadeur.

S. M. l'Emp. et Roi étant informé que la
C. de Poiss. qu'elle a fait avec la C. de V. n'est point épuisée
de la part de cette Suisse; qu'un Ministre suédois

est venue à Londres, qu'un chargé d'affaires et des consuls
d'Angleterre sont encore en Suède; que les relations
commerciales entre la Suède et l'Angleterre n'ont pas
cessé; que tous les ports de la Suède sont ouverts au
commerce anglais; que cette province est devenue l'entrepôt
et le débouché des denrées coloniales que les anglais y
introduisent journellement, sous des pavillons empruntés,
que Fauche-Borel et autres agents de son espèce
continuent d'être tolérés en Suède; qu'on y souffre qu'on
Suédois qui ont obtenu des décorations appartenant à
l'ancienne France, continuent de les porter, a ordonné
à son Ministre, M. Alquier, qui alloit se mettre en
route pour Stockholm, de suspendre son départ.

S. M. prie son chargé d'affaires en Suède de
demander :

La révocation de la légation Suédoise qui est à Londres,
le départ de tous les agents anglais qui sont en Suède.

L'apposition du séquestre sur les denrées coloniales qui
sont ou seroient importées en Suède.

L'arrestation de Fauche-Borel et autres agents de la
sorte pour être livrés à la France.

Enfin qu'il soit interdit en Suède de porter aucune
décoration ayant appartenu à l'ancienne France.

(Dans le cas où, ce qui n'est pas présumable, le Roi
de Suède ne donneroit pas à S. M. la satisfaction qu'elle
est en droit de prétendre, M. Desaugiers a l'ordre de
quitter Stockholm.

S. M. a voulu, M. l'Ambassadeur, que vous soyez
informé de ces détails, pour que si M. Desaugiers se
trouvoit en effet obligé de quitter la Suède, vous en
fissiez l'usage que vous jugerez le plus convenable au
bien de son service.

Paris le 25 Mai 1840

chiffre.

M. l'Ambassadeur

On a répandu en Europe le bruit du mariage d'une
Princesse de France d'une nièce de l'Empereur avec le
Prince héritier, d'une de Suède. Le bruit est de toute fausseté.

et l'Emp^r de voir que vous le fassiez connaître; mais en le disant en conversation et non d'une manière plus formelle. Il est vrai que le gouvernement Suédois avait saisi cette idée avec empressement. Le Ministre de Suède n'en a parlé assez ouvertement. L'Empereur m'a ordonné d'éloigner cette ouverture et il n'en est plus question.

Je vous ai déjà fait connaître l'objet de la mission de M. Maltequin. Elle se borne à traiter de l'échange des prisonniers de guerre, il a été sondé sur le sujet et il a répondu à cet égard qu'il avait ordre de tout entendre, de tout recueillir, de tout transmettre, mais qu'il n'étoit autorisé à aucune proposition.

M. Demontier lui avait été envoyé pour traiter avec lui de tous les objets sur lesquels il lui auroit fait des ouvertures. M. Maltequin montre un grand amour de la paix. Il a déjà envoyé plusieurs courriers à la Cour et notamment son secrétaire. Il doit attendre de nouvelles instructions. Elles paroissent nécessaires pour l'affaire même du cartel. Et est dans ce moment l'état des choses à Morlaix. M. de ... a voulu que je vous mise en état de m'en instruire l'Emp^r de Russie.

Paris le 12 juin 1840

M. l'Ambassadeur.

M. l'Emp^r a fort à cœur de tenir l'Emp^r son allié au fait de ses relations avec l'Angleterre. C'est pour cette vue que le Ministre de la Marine a été chargé de vous adresser d'avance quelques pièces propres à vous instruire de la nature et du but des négociations qui ont eu lieu à Morlaix. C'est aussi avec la même intention que M. de ... veut que je vous communique la D.^{me} lettre que j'ai reçue de M. Demontier son Commissaire à Morlaix. Je vous en envoie copie. Vous ferez de cette pièce l'usage que vous prescriront votre discernement et la connaissance des intérêts que vous avez à suivre. Elle a principalement pour but de vous mettre au fait de ce qui se passe.

Des bruits de négociation entre la France et l'Angleterre
ont été répandus en Europe. ils sont sans aucun fondement.
Il est vrai que des particuliers ont pris sur eux de faire
des démarches au Gouvernement anglais. Mais leurs
démarches étoient ignorées de l'Emp. et du Ministère
des affaires étrangères. Un officier de la maison Stoppé
M. de la Boucheire avoit été au mois de février d.
chargé par le Roi de Hollande de faire quelques
ouvertures au Ministère anglais. Elles avoient pour but
de détourner l'orage qui menaçoit alors la Hollande. on
espéroit que l'Emp. se seroit dévoté de ses menues
sujeresses envers ce pays, si le Gouvernement anglais
avoit fait entendre quelques paroles de conciliation, et
on conjecturoit porter ce Gouvernement à une démarche
semblable par l'intérêt qu'il a à la conservation de la
Hollande. Celle-ci ne veut alors de l'Angleterre que
quelques assurances vagues d'un intérêt fort stérile. Il
a été rendu compte à l'Emp. de toutes ces menues.
Ce sont elles qui probablement ont amené d'autres
démarches que le Roi de Hollande n'avoit pas autorisées,
que l'Emp. a ignorées, dans lesquelles se trouve mêlé comme
ayant principal un certain Quorard fort connu par
d'assez malheureuses spéculations. Il a porté M. de la
Boucheire à aller en avant, en prêtant une autorisation
du Ministère de la Police auquel il étoit loin de faire
convoiter la nature de ses vues et l'étendue de ses
démarches. Des lettres ont été écrites au M. de
Wellersley. Des entretiens ont eu lieu entre lui et le
G. Baring beau-père de J. La Boucheire. L'Empereur
a deviné cette trame, et fâché de voir le nom du
Ministre de la Police mêlé dans une affaire qui
compromettoit la dignité du Gouvernement, sans
aucun de ses droits des intentions, et la supériorité de
talents qui distinguent ce Ministre, il a cru devoir, pour
éloigner tout soupçon de sa participation au Gouvernement
à une intrigue de particuliers qui en parlant du bien
public, n'avoient eu pour but qu'une spéculation
honteuse, mais profitable, il a cru, dis-je, devoir porter

M. le Duc d'Orléans à une autre place non moins importante et non moins honorable, et M. le Duc de Noiville lui a succédé dans le ministère de la Police.

Le S^r Julien Courard est à Bruxelles, et le S^r La Bouchère qui ne parait avoir agi qu'à son instigation a été invité à se rendre à Paris, pour faire connaître les détails de cette ténébreuse affaire.

Il est donc exactement vrai que le gouvernement français a été étranger à toutes ces manœuvres. Nous ne les connoissons pas assez bien pour savoir si le Ministère anglais aura suggéré que c'étoit l'Empereur qui faisoit agir les personnages qui ont été en relation avec lui. Le peu de dignité de leur conduite l'honora sans doute pourvu de donner dans cette erreur.

L'unique vœu de l'Emp^r est de faire conclure le cartel d'échange et si ce cartel accorde un établissement de correspondance réciproque à Paris et à Londres, pour veiller à son exécution, et regarder en ayue, comme les plus priés à transmettre les premières ouvertures, si toutefois le gouvernement anglais parait disposé à en faire ou à en écouter. C'est la seule instruction que j'aye donnée à M. De Monteur.

Cette communication vous est faite par ordre de l'Emp^r & l'intention de S. M. est que vous ne fassiez au Ministère d'Espagne aucune suite sur la franchise de nos relations avec la Russie, dans lesquelles l'Emp^r voit une sorte d'obligation de s'instruire des plus intéressantes circonstances qui ont trait au bien commun de l'alliance, comme aussi de ne prendre sur lui aucune détermination importante.

Le S^r Couratin en a fait après la réception d'un courrier qu'il a eue de la Cour des instances très pressantes relativement à la fauconnerie. J'en ai rendu compte à l'Empereur. S. M. n'a pu en avoir l'air occupé. Le voyage de S. M. a été si actif, si rapide, et tellement consacré aux soins de l'administration intérieure, qu'elle n'est venue obliger de s'écarter de côté tout ce qui a trait à la politique extérieure. L'Empereur n'a encore prononcé

Sur aucune des affaires que je lui ai soumises depuis plus d'un mois.

Paris le 17 juin

Monsieur l'Ambassadeur

Le départ d'un courrier de M. le P.^{ce} Roussin m'offre l'occasion d'acquies réception à V. E. des lettres que le courrier Beauclair vient de me remettre de sa part. Je les mets sous les yeux de S. M. et j'ai peur que V. E. avant d'avoir lu sejourne de ses Dépêches sans du moins bien averti d'être informé de leur arrivée. /

Paris le 18 juin

M. l'Ambassadeur

Pour vous mettre à portée de prouver que si quelques feuilles publiques en Allemagne et en France prononcent encore les mots de pologne et de polonois, c'est parce que les personnes chargés de leur surveillance sont étrangers aux affaires politiques et qu'il est vraiment ridicule de faire de cette inadvertance un grief, je vous envoie une feuille du journal des l'Empire qui relève un article de ce genre, et c'est par cette feuille qu'il convient de juger les intentions du gouvernement qui n'ont jamais été douteuses à cet égard.

Paris le 26 juin 1810

Monsieur le Duc

Je me rends aux vœux du P.^{ce} Roussin en faisant connaître à V. E. ce que j'ai eu l'honneur de dire hier à cet Ambassadeur par ordre de S. M. j'avais mis sous les yeux de l'Emp.^r votre lettre du 29 mai, ainsi que celle apportée par le même courrier. S. M. m'a chargé de témoigner la peine extrême avec laquelle elle avait lu le compte que vous rendez d'un entretien que vous avez eu avec le G.^{te} de Romanoff. L'Emp.^r fidèle à son alliance avec la Russie, plein d'amitié pour son Souverain, ayant la conscience d'avoir bien servi ses intérêts dans des circonstances encore récentes qui ont procuré à cet Empire

un aggrandissement aussi utile, ne peut voir qu'avec
chagrin l'accusation si étérée de chercher à fomenter les
troubles de Pologne. Rien n'est plus loin de sa pensée et
si l'Empereur avait eu de telles vues, il les aurait
remplies par des moyens plus dignes de lui. Il n'aurait
pas prononcé ces paroles décisives qui de la tribune du
corps législatif ont retenti dans toute l'Europe et qui
ont dû prouver aux Polonais que la chimère de
l'établissement de leur nom et de leur Empire, n'entrerait
point dans la pensée de l'Empereur. Et quelles preuves
donne-t-on de ce prétendu projet de l'Empereur, si
ce n'est à son langage, et à sa conduite? quelque
articles de gazette et de gazettes étrangères sur lesquelles
vous étendez d'autant moins votre surveillance que
même les gazettes françaises sont à peine surveillées
sous le rapport de la politique, le Ministère auquel
elles sont soumises étant entièrement étranger à la
Diplomatie, Et si jamais nos gazettes ont parlé de la
Pologne, ce n'est qu'en copiant des articles de ces
gazettes étrangères. Au surplus pour prévenir toutes
erreurs dans lesquelles il n'y a jamais eu une intention,
je ne dis pas du gouvernement, mais même des rédacteurs,
de ces feuilles, il leur a été défendu non seulement
d'écrire ce mot, mais encore de parler des affaires du
Grand-Duché..... Que vous dit-on encore? On vous cite
une brochure du nommé Kolontay; mais l'Empereur
ne connaît pas cet individu..... jamais sa brochure
n'a pénétré en France. Nous ne savons dans quelle
langue elle est écrite, ni quel en est le titre et le sujet.
Il cite l'Emp. Napoléon, et il le fait parler. Et
quel homme au monde se l'arroge par ce droit? Que
de mots prêtés à l'Emp. et qu'il n'a jamais prononcés.
Et certes ce n'est pas une grande audace que de se
permettre cette licence dans une brochure qu'on imprime
hien de lui et qu'on peut supposer ne devoir jamais
être mise sous ses yeux.... Mais admettre que
l'Emp. ait autorisé un faiseur de pamphlets à le
citer à parler en son nom, lorsque. N. aوردi à peine

ce droit à ses Ministres, c'est bien peu connaître l'Empereur
et on ne peut faire une supposition moins vraisemblable.

Se que je puis vous dire, S. M. c'est que toutes ces
choses sont inconnues à l'Emp. et sont pour lui comme
tombant des nues: c'est ce qu'il en a chargé de dire au
P. Kourakine.

Paris le 28 juin 1810.

M. le Duc

J'ai soumis à S. M. l'Emp. et Roi la lettre que laquede
V. P. me transmettoit la demande de M. de Neuvil
pour être autorisé à se marier avec M. de Clodeck. J'avois
accompagné cette lettre d'un rapport que S. M. vient de
me renvoyer avec ces mots en marge, accordé mais on
le placera ailleurs. Si d'après cette restriction à laquelle
M. de Neuvil devoit naturellement s'attendre, il
ne change point de vues, je me ferai un plaisir de le
proposer pour le premier emploi vacant. Mais je ne dois
point lui cacher qu'il n'en existe aucun actuellement
et que je ne prévois même aucune occasion prochaine
de lui faire retrouver une place qui le dédourage
complètement de celle qu'il occupe.

Paris le 1. juillet 1810

M. l'Ambassadeur

L'Emp. a eu sous les yeux les dépêches que vous avez
confiées à M. de Osterille, S. M. a été étonné de la facilité
avec laquelle on accueillait à S. Stoubourg des nouvelles
sans fondement. L'Emp. veut, S. M. que vous vous attachiez
à convaincre le cabinet de S. Stoubourg qu'il ne sera
jamais fait une démarche de l'Angleterre à l'égard de la
France et de la France envers l'Angleterre ayant la paix
pour objet, sans qu'on ne s'empresse de lui en donner
d'ici une prompte communication. Vous le détrompez
donc sur les prétendus nouvelles qui lui sont arrivées
par Londres et Stockholm. Elles sont fausses, entièrement
fausses. Il n'a été fait aucune démarche par l'Autriche
relativement à la paix. M. de Metternich sans doute

aurait mis de l'empressement à en faire une, si l'Emp^{er}.
l'eût approuvé. Il en a même fait l'offre à laquelle il
n'a été donné aucune suite. La communication
établie par Mortara ayant par le canal naturel par
lequel doivent passer toutes les ouvertures relatives à la
paix, s'il devoit s'en faire. Il est également faux que
j'aie écrit au Lord Wellesley et que j'en aie reçu une
réponse. Lord Wellesley ne peut avoir dit cet insignifiant
mensonge. Déjà je vous ai entretenu de l'intrigue
d'Ossard mis en jeu par le Duc d'Orléans, mais du projet
mouvement de ce ministre et sans l'approbation de l'Emp^{er},
un homme fougueux avoit reçu du même ministre une
pareille commission et cela encore à l'insu de
l'Empereur. Le Duc d'Orléans vouloit beaucoup mieux
nous une négociation qui établir une sorte d'espionnage
auprès du Ministère anglais. Dès que l'Empereur en a été
instruit, il en a tenu igné son ne contentement d'une
manière très-vive au conseil des ministres et a été le
portefeuille au Duc d'Orléans. Je ne sais si les anglais
profitent de ces circonstances pour se vanter d'avoir
reçu des ouvertures de paix. Ils ne sont pas dans une
position à les dédaigner. Leur change baisse graduellement
l'Angleterre, si riche autrefois en numéraire n'a plus
qu'un papier monnaie et un papier qui perd déjà
20 p. 100. On ne sait où peut la conduire cet état de
choses. Son obstination à défendre le Portugal avec
30,000 h^{ommes} lui attirera probablement quelque catastrophe.
La France au contraire est dans une situation plus
avantagée que jamais. Les affaires d'Espagne vont
bien. Nos finances sont dans un état admirable. La
France est le seul état de l'Europe qui n'ait pas de
papier monnaie. La guerre a relevé notre industrie.
Le voyage que l'Emp^{er} vient de faire dans nos
provinces septentrionales a prouvé que leur état est
plus prospère qu'il ne s'étoit avant la révolution.
elles fabriquent et vendent bien davantage; et
cependant ce sont des provinces maritimes. Ce n'est
plus le Commerce de mer qui les enrichit, il ne s'en

fait aucun; mais c'est le Commerce intérieur qui a
doublé d'activité par la suite du premier et qui est
devenu si facile par l'amélioration des routes, la
création de nouveaux canaux, et la suppression des entraves
qui autrefois arrêtoient sa marche. C'est ainsi que les
privations que la guerre occasionne à la France ont été
plus que compensées; tels sont les fruits recueillis du
Système continental exécuté avec rigueur. Notre
numéraire est devenu plus abondant, parce que nous
avons repoussé les marchandises anglaises et les
denrées coloniales. Aussi celles-ci sont-elles devenues
à un prix très-élevé, malgré les confiscations faites
en Espagne ou Hollande et dans l'Adriatique. Quel
Commerce n'existe entre la France et l'Angleterre; on
a seulement laissé passer quelques cargaisons de blé.
Mais on a mis un terme à cette tolérance et l'exportation
de blé est actuellement défendue. Ainsi la France a
trouvé dans les résultats de son Système la sagesse
de la rigueur avec laquelle elle s'y est conduite. Il est à
peu près que les autres peuples suivent cet exemple. Le
Commerce avec l'Angleterre qui leur donne ses denrées
et ses marchandises et reçoit leur argent, ne peut que
les appauvrir et les ruiner.

Je ne suis allé aller, M^{rs} à cette digression en
reliant les observations qu'on vous a faites sur le prétendu
Declin de la France depuis quelques années. Elles ne
peuvent avoir été faites qu'à vos lieux de Paris. Ceux
qui vivent au milieu de nous, jugent mieux notre
Situation et nos avantages, et s'il est une puissance
sur son Declin et dont la chute, quoiqu'on ne puisse
en fixer l'époque à quelques années près est inévitable
c'est sans doute l'Angleterre, parce qu'elle est ébranlée
dans ce qui fait sa base de sa puissance, son
Système financier.

Je n'ai d'ailleurs rien de nouveau à vous faire
convoit sur nos rapports avec l'Angleterre. Ils sont
toujours les mêmes. Les journaux de Hollande
continuent avec l'espérance d'arriver à un résultat

mais il ne s'y est fait aucune ouverture relative à un
autre objet que l'échange des prisonniers.

Paris le 1. juillet 1810

M. l'ambassadeur

Le Prince Kourakine est venu hier chez moi. Il m'a
communiqué une lettre de M. le G.^l de Romazoff en date
du 11 juin dans laquelle ce Ministre prieit à l'ambassadeur
de faire des démarches pressantes relativement à la
Convention, ou plutôt, dit-il relativement au bruit qui
s'accroît de plus en plus de l'intention de l'Emp.^r
Napoléon de rétablir la Pologne. Dans le reste de la
lettre, on observe que ce bruit se trouve confirmé par le
silence gardé sur le projet de convention. M. le G.^l
a voulu que je rendisse compte à S. M. de la lecture
qu'il m'avait faite de cette lettre et de ce qu'elle contenait.

L'Emp.^r M. qui depuis plusieurs semaines voit avec
chagrin les soupçons injurieux sans cesse élevés par la
Russie qui tantôt prétend qu'il fomente les troubles de
la Pologne, tantôt le rend compte d'articles de
gazettes écrites à 400 lieues de Paris et de brochures
qui seront à jamais inconnues en France ainsi que
ceux qui les composent a été bien plus mécontent encore
de cette phrase de la lettre de M. de Romazoff qui
semble renfermer une accusation formelle « Que prétend
la Russie a dit l'Emp.^r par un tel langage? veut-elle la
guerre? pourquoi ces plaintes continuelles? pourquoi ces
soupçons injurieux? si j'avois voulu rétablir la Pologne, je
l'aurois dit et je n'aurois point retiré mes troupes
d'Allemagne. La Russie veut-elle me préparer à sa défection
Je serai en guerre avec elle le jour où elle fera sa paix
avec l'empire. N'est-ce pas elle qui a recueilli tout les
fruits de l'alliance. La Finlande est objet de tant de
vœux, de tant de combats, dont Catherine II n'avoit pas
même ambitionner quelque démembrement, n'est-elle pas
dans toute sa vaste étendue devenue province Russe? Sans
l'alliance, la Valachie et la Moldavie, resteroient-elles

à la Russie? et à qui m'a servi l'alliance? a-t-elle
empêché la guerre contre l'Autriche qui a retardé les
affaires d'Espagne? Est-ce l'alliance qui a fait le succès
de cette guerre? j'étois à Vienne avant que l'armée Russe
fut rassemblée; et cependant je ne me suis jamais plaint;
mais certes on ne doit pas se plaindre de moi. Je ne veux
pas établir la pologne. Je ne veux pas aller finir mes
Débats dans les sables de ses Décrets; je ne dois à la
France et à ses intérêts, et je ne prendrai pas les armes
à moins qu'on ne m'y force, pour des intérêts étrangers à
mon peuple; mais je ne veux point me compromettre en
Déclarant que le R.^{me} de Pologne ne sera jamais établi, une
telle ridicule en parlant le langage de la divinité, flétrir
ma mémoire en mettant le Dieu à cet acte d'une
politique machiavélique; car c'est plus qu'avouer le
partage de la Pologne que de Déclarer qu'elle ne sera
jamais établie. Non, je ne puis prendre l'engagement
de m'armer contre des gens qui ne m'ont rien fait qui
m'ont bien servi, qui m'ont témoigné une bonne volonté
constante et un grand dévouement. Par intérêt pour eux
et pour la Russie, je les exhorte à la tranquillité et à la
soumission; mais je ne me Déclare en rien leur ennemi,
et je ne dirai pas aux Français: il faut que votre Sa Maj.
comme pour mettre la Pologne sous le joug de la Russie.
Si jamais je signais que le R.^{me} de Pologne ne sera jamais
établi; c'est que j'aurois l'instruction de le établir. Ce
seroit un piège que je tendrois à la Russie et à l'Empire
d'une telle Déclaration seroit effacé par le fait qui la
Démentiroit. J'ai montré de l'impression à Satisfaction
l'Emp.^{re} de Russie en envoyant une convention toute
ratifiée. Elle renfermoit tout ce que je pouvois
raisonnablement promettre et tenir, et au Delà de ce
qu'on pouvoit me Demander; elle alloit au but au plus loin
que la 1.^{me} et la 3.^{me} mais on insiste sur celles-ci par
des motifs que je ne puis expliquer. Il semble qu'il
soit une lutte d'amour propre. Tous les hommes
sont convaincus que c'est aux termes près la même
chose et les Russes même sont de cet avis.

quand on voudroit en humilier en ne dictant la loi,
on ne pourroit pas le faire d'avantage qu'en me
prescrivant ainsi les termes dans lesquels je dois souscrire
un acte dont le but m'est étranger, auquel je ne me
pâte que par déférence et qui est pour moi sans
avantage comme sans nécessité.

Ainsi, M. et bien plus vivement encore s'est exprimé
l'Emp. ce matin même. Il a voulu que je vous fesse
part de toutes ses pensées. Je vous fais cette communication
surtout pour votre instruction persuadé d'avance de la
direction et de la sagesse avec laquelle vous en ferez usage.
Mais je dois vous dire que l'Emp. veut que vous mettiez
de l'énergie dans votre langage, que vous repoussiez avec
force les plaintes mal fondées, ces insinuations ridicules
ces soupçons outrageants, que vous répétiez que la Convention
offerte par l'Empereur satisfaisoit à tous les buts qu'on
pourroit se proposer autant et mieux encore que les deux autres
puisque elle renferme des engagements précis, tandis que les
Stipulations que la Russie présente sont tellement
vagues et les engagements qu'elles imposent si étendus
et si indéfinis, qu'il n'en résulte aucun véritable
engagement et qu'on ne dit rien en voulant trop dire.
Au surplus, j'aurai dans peu de jours une réponse à faire
au Sr. Mouraviev sur cet objet de tant de réclamations.
L'Emp. se prêtera à quelques changements, mais il ne fléchira
point son caractère pour un acte déshonorant.

Mais si l'Emp. est mécontent du langage qu'on lui
tient de la part de la Russie, il n'en est pas moins
ferme dans l'alliance; il a toujours marché droit et
sans hésitation, et n'a aucun lien politique avec
l'Autriche, et il ne conçoit pas ce que veut dire M. de
Romanzoff, lorsqu'il vous parle de votre éloignement
et de votre retour. L'Emp. est à l'égard de la Russie
ce qu'il a toujours été depuis le traité de César.

Paris le 5. juillet 1810

M. l'ambassadeur

S. M. l'Emp. ne s'oppose pas à ce que vous alliez à la

faire de Macarieff. Elle s'en rapporte à vous pour que ce
voyage se fasse dans un sens et de manière à ne nuire
à aucun de vos intérêts.

Paris le 17 juillet 1810

M. l'amb.

S. M. l'Emp. envoie M. le Doule à son poste. Si l'a
des torts envers le gouvernement Russe, il en a été assez
sévèrement puni par le compte qu'il a été forcé de venir
rendre à Paris de sa conduite et par les réprimandes qui
lui ont été faites. Comme d'ailleurs M. le Doule est un
sujet utile, instruit, possédant plusieurs langues, S. M.
ne peut se priver de ses services pour une faute si
c'en est une, qu'il n'a commise que par excès de zèle.
Il parait d'ailleurs que les Russes ne sont plus plus
contents de M. Formetti et M. le Doule étant instruit des
intentions du gouvernement français et averti par son
expérience sera plus en garde contre ce qui pourrait
indiquer la Russie.

Au surplus, je vous envoie ses réponses aux accusations
portées contre lui; vous verrez qu'il se justifie d'une
manière plausible. Du moins ne peut on trouver dans
ce qu'il a fait en tort contre son Souverain et il a pu
se croire forcé à exercer dans la Valachie occupée
par les troupes Russes, les droits que lui avait laissés
le gouvernement Ottoman. Je lui donne pour instruction
de ménager les Russes, de ne point exercer les droits de sa
plume qui servent en opposition avec leurs principes
de gouvernement, mais sans déclarer qu'il y renonce, ce
qu'il ne peut faire sans un ordre de S. l'Empereur et de
se rendre un compte exact de tout ce qui se passe.
J'espère, M. que vous saurez présenter le retour de
M. le Doule sans un point de vue tel que la Russie
n'en prendra aucun ombrage.

Paris le 20 juillet 1810

M. l'amb.

J'ai reçu avant hier au matin vos dépêches du 29

juin au 2 juillet. La poste m'avait précédemment
apporté votre N.º 197. Toutes vos lettres ont été mises
sous le sceau de l'Emp. Les nouvelles que vous nous
donnez de Carague nous étoient arrivées précédemment
par la voie directe. L'Emp. ne peut que prendre part
aux succès d'un P. son allié et désire vivement qu'il
amène sa paix avec la Carague et une pais d'aut
l'esprit du C.º d'Esart.

S. M. me charge de vous faire passer une note que
par ses ordres j'en ai adressé au P.º Mouratkin. Cette
note que je vous vous avoir annoncée par mes lettres du
1.º juillet étoit prite à cette époque qui a été celle
de la fête de saint Augustin donnée par l'amb.º d'Autriche
celui de Russie a été sur le point d'en être la victime
il a été si mal, on a même tellement craint d'abord
pour sa vie et ensuite pour son bras qu'on vouloit lui
couper. S. M. a peur que je ne pouvois alors
l'entretenir d'affaires en aucune manière. Ce n'est donc
que plus de 15 jours après et lorsque nous avons été
rassemblés sur les jours du bruit que j'en ai fait passer
une note au C.º d'Esart à S. M. de S. Pétersbourg. J'en ai
reçu la réponse que je joins à cette dépêche. L'Emp.
m'a paru être satisfait. Cette manière de négocier
sans être assisté de pouvoirs et sans parvenir admettre
l'altération d'un seul mot dans un acte aussi important
blesse sa dignité. Il ne se croit pas fait pour qu'on
lui impose la loi d'une manière aussi absolue. Il
est donc probable que je ne répliquerai point à cette
note de S. M. de S. Pétersbourg qu'il a accompagné d'une
visite dans laquelle il m'a exposé les questions qu'il
m'a posées.

L'Emp. ne veut pas se mêler des affaires de
Suède. Il ne s'en est pas occupé qui couvrent à ce pays et
il ne veut pas se régler d'après sa propre politique.
Le départ de S. M. a d'abord retardé jusqu'à un
moment où la Suède aurait donné la satisfaction
qui lui avait été demandée, ce qu'elle a fait, a
cette étoit différé jusqu'à l'instant où la détermination

De la Suède aura été prise. Le Roi de Suède a nommé
l'Empereur sur le choix d'un S^{me} héréditaire. S. M. a
répondu d'une manière générale et vague qui
n'annonce d'autre intention que celle d'approuver ce
qui sera fait par le Roi. Je vous envoie ces deux
papiers et je laisse à votre prudence à en faire
l'usage convenable. Elles sont surtout pour votre
instruction. L'Empereur ne s'est pas mêlé du S^{me} choix,
il ne cherche pas à influencer sur le second, et lorsqu'il
a été question d'éloigner de Stockholm ou devant se
tenir sa diète, les Ministres étrangers, M. Desaugiers
a eu ordre de montrer de l'empressement à se
conformer à cette mesure.

L'Empereur veut que je vous engage à faire
convenir à M. Adams que ce qui nuit beaucoup à
vos relations avec l'Amérique est le caractère du
Ministre qu'elle a ici, M. Armstrong, non qu'il soit
mal intentionné, mais parce qu'il est morose, maladif,
occupé de sa santé, ignorant notre langue, peu
communicatif, nullement agissant, ne parlant pas, ne
me voyant jamais, ne servant, quand il m'écrit ce qui
est rare, des notes sèches, sèches, sententinelles, et dont
on pourrait s'offenser. Il faudrait au contraire un
homme actif, agissant, qui se trouverait un peu
pour établir l'harmonie entre les deux gouvernements
qui aurait quelque chose à dire à assurer, à
proposer, qu'on peut comprendre et par le moyen duquel
on parviendrait à s'entendre avec les Américains, ce
qui est le vœu de l'Empereur. M. Armstrong ne m'a
encore fait aucune communication relativement à
l'acte du Congrès du S^{me} Mai qui est de nature à
changer nos rapports avec l'Amérique. Il ne forme
qu'un vœu qui est celui de s'en aller. L'Empereur est
peu disposé à s'y prêter. Dans ce moment plus que
jamais il importe que l'Amérique ait un organe auprès
de lui, pour arriver à ce que les circonstances semblent
rendre facile, le rétablissement de nos relations avec elle.
Chaque de vos lettres, M. renferme des plaintes

nouvelles que vous adresse le Ministère Russe. Elles sont
toutes sans fondement. L'Emp. veut que je vous fasse
observer que lui ne se plaint pas, qu'il ne s'est jamais
plaint qu'il en ait bien eu le droit. Il est fâché que
vous ayons fait en partie des résolutions peu
favorables aux intérêts de la Russie, à moins qu'elles ne
soient contraires au Traité de Eelut. Notre Charge
d'aff. à Constantinople n'a eu d'autre ordre que de
donner protection aux Russes et à leurs intérêts. Il se
prêtera à tout ce qu'on lui demandera au nom de
la Russie. Nous ne voulons pas que nos Sujets
français aillent s'établir en Russie. Le Sultan
Russes sait bien à quel point l'Emp. est jaloux de
droits qui lui appartiennent sur ceux qui sont ses
Sujets. C'est une prétention qui a été souvent et
hautement annoncée. Mais on ne s'oppose point
à ce que l'Emp. de Russie exerce pareils droits sur
tout ce qui est en sa domination; que chacun
conserve ce qu'il a.

Je ne puis rien vous dire sur ce qui se passe à
Mortzig, si ce n'est qu'il n'est nullement question
d'ouvertures de paix. Le reste n'est que de mon ressort.

Si la disgrâce du Duc d'Orléans a été plus
marquée depuis ma 2^e lettre, cela tient à ce que
l'Emp. a mieux connu les démarches qui avoient été
faites sans son aveu envers l'Angleterre.

Paris le 20 juillet 1810

M. le Duc

Chiffre.

Les armées Russes ont obtenu des succès contre les
Euros; le Danube a été passé la ville de Silistrie
prise. Le grand-vizir est menacé d'être forcé dans
son camp de Schumla. Les pourparlers pour la
paix n'ont amené aucun résultat. On s'attribue
à l'égard des prétentions élevées par les Russes.
L'Emp. ne le voit pas. A tout événement l'Emp.
veut que je vous fasse connaître quelle est à cet égard
la fond de sa pensée. S. M. ne souffrira à aucun prix

que le Danube aye d'être la barrière qui sépare
l'Empire Ottoman de la Russie. Elle s'opposera de tous
ses moyens à tout traité à toute transaction qui donnerait
à la Russie, la possession d'une seule place sur la
rive droite du Danube, ni d'autres avantages que ceux
que lui assure le Traité d'Esfaut c'est à dire la possession
de ce qui appartenait à la Turquie sur la rive gauche
du Danube. Vous n'êtes pas du tout chargé de faire cette
déclaration. L'Emp. la croit inutile, mais il vous
recommande de rappeler sans affectation et sans
témoigner de méfiance au Ministère Russe la nature
de ses engagements avec vous et les limites dans lesquelles
le Traité d'Esfaut l'oblige de renfermer ses prétentions.
S. M. tient à ce qu'elle a promis à la Russie; la
Russie ne doit pas être considérée comme promise qu'elle
a faite. Ses promesses seroient également violées si la
Russie se mêloit en quelque chose des services. Elle
ne peut exercer d'influence sur la rive droite du
Danube, comme y posséder une seule forteresse sans
mettre en danger l'indépendance de la sorte ce que
changeroit tout à fait l'ordre de choses qu'on a
voulu consolider à Esfaut.

Paris le 23 juillet 1810

M. l'amb.

J'ai l'honneur de vous adresser une ampliation d'un
arrêté de S. A. S. le P. archi-trionir, Lieutenant général de
S. M. en Hollande, lequel supprime le ministère de
relations extérieures de Hollande et rappelle tous les
Envoyés, Ministres et agents hollandais près les Cours
étrangères.

Vous voudrez bien, M. l'amb. notifier officiellement ledit
arrêté au Ministre ou chargé d'aff. de Hollande à
Stourbourg et le prévenir en même temps que son
traitement cessera à compter du 1. août prochain.

Vous concurrez en même temps à l'exécution de la partie
de cet arrêté qui concerne l'envoi à Paris des archives de
la légation hollandaise et vous vous assurerez du moins qu'il

est fidèlement épiscopé.

Paris le 25 juillet 1810.

L'Emp^r a vu, M^r, je ne sais si c'est dans les
rapports que vous lui avez adressés, que M^r. de Romanzoff
vous avait dit que l'Emp^r avait poussé les Russes à faire
la guerre à la Russie, et qu'ainsi c'est malgré lui
qu'elle obtint la Valachie et la Moldavie. L'Emp^r
aurait voulu que vous eussiez fortement relevé ce propos en
répondant que s'il n'était pas entré dans la politique
et dans sa volonté que la Valachie et la Moldavie
fissent partie de l'Empire de Russie, ce n'aurait pu
être par de misérables intrigues qu'ils s'y soient opposés
mais par une armée de 40000 hommes qui aurait
changé la Destruc^t de ces Provinces. L'Emp^r trouve que
M^r. de Romanzoff a tenté de se faire un pays-ci. Ses
propos depuis quelques jours sont devenus lorsqu'ils ne
sont pas insultans. Il semble qu'il prenne plaisir
à supposer des torts à la France. L'Emp^r pense qu'en
lui répondant convenablement, V. E. mettra un terme
à ce langage injurieux non moins qu'insultant. Il me
charge de vous y insister.

Paris le 30 juillet 1810.

M^r. l'ambassadeur

J'ai eu récemment l'h^r. de vous écrire pour vous faire
connaître combien les propos amers et presque insultans
que vous tient journellement M^r. de Romanzoff, déplaisent
à S. M^t, et comment Elle aurait désiré que vous eussiez
relevé avec force les reproches aussi injurieux qu'insultans
de ce Ministre, qui paroit avoir de saisis la France et
l'Emp^r, tant au qu'il méconnoît l'esprit du C^t. de
Célest. L'Emp^r a exprimé ce sentiment au S. ^{peu} Alexis
Romanoff qui a eu l'honneur de s'entretenir dernièrement
avec S. M^t. Il lui a dit qu'il ne connoit rien à
ces plaintes journalières, aussi ridicules par leur
objet presque toujours inconnues à l'Emp^r qu'insultantes

pour l'esprit qui les dicte; qu'elles supposaient une
supériorité que l'Emp. ne reconnait à personne; que le
Ministère Russe publie apparemment les évènements qui
ont amené la paix de Ciot, que la paix qui avait
alors été accordée à la Russie avait été achetée par elle
par l'engagement de s'unir à la France contre
l'Angleterre; qu'elle n'a donc fait à cet égard que
remplir les obligations, si toutefois la guerre contre
l'Angleterre est une chose réelle; qu'elle en a été
récompensée par l'acquisition de la Finlande et elle
de deux Provinces Turques; que c'est par la volonté de
l'Emp. que l'Empire de Russie obtint ce prodigieux
accroissement; que si l'Emp. avait voulu s'y opposer, il
aurait pu, il pourrait encore armer quatre hommes et
soulever toute l'Europe contre la Russie; mais que
constant dans ses dispositions amicales envers l'Empire
de Russie, il devrait qu'une paix honorable et prompte
le fit jouir tranquillement de ses nouvelles et
importantes acquisitions; qu'il ne doutoit pas que la
Russie, ne bornât ses prétentions à ce qui lui a été
accordé par les Traités, et regardoit comme certain
qu'elle n'irait pas ses vues au Delà Du Chalweg
Du Danube; que quant à lui il ne consentirait
jamais à ce qu'elle possédât un pouce de terrain sur
la rive droite, ni qu'elle exerçât aucune influence
sur les provinces situées au Delà de ce fleuve et par
conséquent sur la Serbie.

L'Emp. M^o regarde la barrière du Danube
comme pouvant seule garantir l'Empire de l'Empire
Ottoman. C'est donc le principal bras du fleuve qui
doit séparer les deux Empires. Il faut que sa rapidité
sa largeur et sa profondeur garantissent la Turquie
contre toute attaque. Un extrait que je joins à cette
lettre des nouvelles qui nous sont venues de Valachie
annoncerait que le G^o Kaminski aurait proposé comme
condition de paix de prendre pour limite un ving bra du
Danube qui est au dessus d'hisova, appelée le Danube tel.
Cette limite n'est point celle à laquelle a consenti

l'Empereur et il s'y opposeroit. et s'opposeroit également
à des demandes d'argent auxquelles la Turquie ne
peut satisfaire, lorsqu'elles ne seroient mises en avant
que pour avoir un prétexte de retirer quelques
forteresses sur le rivé droit.

Et qu'on ne craigne pas que l'Emp. n'ait guère
en mesure de faire de nouveaux succès sur le
continent, et qu'il a trois cent mille hommes en Espagne,
il en a quatre cent mille en France et ailleurs.

L'armée d'Italie est encore toute entière. L'Emp.
pourroit au moment où la guerre éclateroit, se
présenter sur le Rhin avec une armée plus considérable
que celle qu'il avoit à Friedland. Son intime union
avec l'Autriche lui permettroit de compter sur
l'appui de cette puissance, déjà fort alarmée des
progrès des armes Russes en Turquie.

L'Empereur sans doute ne veut pas faire la guerre,
il apprécie et regarde comme la base de sa politique
son alliance avec la Russie, mais il ferait la guerre
sur le Rhin, si la Russie se rapprochoit de l'Angleterre.
Le premier pas pour ce rapprochement amèneroit tout
de suite la 2^{ème} de la guerre. Et l'Emp. seroit
toute de croire qu'on veut se rapprocher de l'Angleterre,
Noyakoff de Romanoff, dans ses projets, semble
attribuer à la faiblesse de l'Aut. ce qui est le résultat
de ses combinaisons, et on dit que c'est malgré
que la Russie obtient la Valachie et la Moldavie.
C'est parce que l'Emp. est ferme et sûr dans l'alliance
qu'il s'efforce qu'on ne lui rende pas plus de justice.
L'Aut. veut que je vous dise qu'en entrant le
premier jour de novembre dernier que lui donnaient
les suppositions offensantes de Noyakoff. La
Russie a tenu, que aussi son regret de ce que vous ne les
avez pas étonnés par une réponse énergique. Le
Duc de Richelieu ne vous fait que des compliments
à dit l'Emp. au 1^{er} Noyakoff et cela gâta Noyakoff.

L'Emp. a parlé de la formation d'un 1^{er} Noyakoff

il lui a fait sentir, et le ^{pre} à parait en convenir, que la
redaction proposée par la France renfermoit tout ce qu'on
pouvoit raisonnablement demander à la France et
tout ce à quoi elle pouvoit honorablement souscrire
qu'elle étoit au fond la même que la première et la
troisième redaction, puis que ne pouvant faire sortir
de celle-ci des engagements Dishonorans à prendre et
impossibles à remplir, il falloit en réduire le sens à ce
qui étoit positivement et nettement exprimé par la
redaction française; que la manière de lui envoyer
cette troisième redaction toute arrêtée, sans admettre la
possibilité d'y changer un seul mot, blefoit sa dignité
et changeoit toutes les convenances, surtout lorsqu'il
étoit question d'un acte tant à l'avantage de la Russie
et auquel l'Emp^{eur} ne pouvoit consentir que par
comptance pour elle; que l'amb^{assadeur} n'ayant aucun
pouvoir sur cet objet, on ne pouvoit négocier avec lui,
que c'étoit pour cela qu'on ne répondoit plus à sa
demande de lui faire connaître les changements
désirés par la France, changement que d'ailleurs le
Ministère Russe pouvoit facilement présenter.

À l'égard de cette convention, l'Emp^{ereur} veut que
je vous dise encore, et il l'a dit aussi au ^{pre} Négociation
qu'il est incroyable que M. de Rom^{me} Stobitini a
présenté constamment une rédaction que l'Emp^{ereur}
ne pourroit adopter sans dishonneur. Cette affaire
de Sologne est la honte de la France, a dit l'Emp^{ereur}
au ^{pre} Alexis. Sur amitié pour l'Emp^{ereur} Alexis, et
l'on s'efforce par dessus cette tâche; mais je ne veux
pas qu'elle me devienne personnelle en la sanctionnant
d'une manière qui indigneroit la France et
n'aliéneroit tous les Polonois. Le sang français ne
coule, a par pour la cause de la Pologne; elle n'est
plus celle de la France; mais il ne sera jamais venue
contre cette malheureuse Nation, ce seroit pour
trop m'avilir que d'en prendre l'engagement ou tout
autre qui pourroit lui ressembler. Je n'en puis vouloir
l'aggrandissement du Duché de Varovie; mais je

n'eût pu être aux Polonais ce qu'ils avoient exigé. Si
La Russie n'avoit pas attendu mon entrée à Crème
pour mettre son armée en mouvement, elle auroit
occupé elle-même la Gallicie et le Duché de Varovie
ne s'auroit pas eu. Cela entré dans ma politique
comme dans mon plan de campagne. L'aggrandissement
du Duché de Varovie a donc été le fruit de la
politique incertaine de M. de Romanoff. Alors je
pouvois me plaindre de cette lenteur des armées
Russes; je ne l'ai pas fait, Souverain se plaint on
donc maintenant, lorsqu'il n'y a pas même
l'ombre d'un grief? »

L'Emp. vous engage à ne plus traiter cette
affaire et à renvoyer ici les propositions nouvelles qu'on
pourroit vous faire, si elle revient à l'Empereur, S. M.
se propose de lui donner une nouvelle face et de la
traiter d'une manière grande et inattendue; mais
son vœu seroit toujours qu'il n'en fut plus question.

Le Sr. Alexis Mourakine a envoyé un courrier pour
rendre compte à la Cour de cet entretien. Il paroit
qu'il demande que des pouvoirs soient donnés à l'amb.

Ces détails, M. ne sont que pour votre instruction.
Il n'en seroit aucunement d'importance que vous deviez
faire; mais je vous récite l'invitation de ne pas
laisser passer sans réponse les reproches que M.
de Romanoff pourroit diriger contre la conduite et
les sentiments du gouvernement français.

M. de Razoumowski recommence à Crème les rôles
qu'il y a déjà joués. Il se fait chef d'un parti
opposé à la France qui fait profession de blâmer
également le gouvernement Russe et le gouvernement
Autrichien. Ce parti se compose surtout d'étrangers
et il faut le dire, de Russes. On remarque dans le
nombre le Sr. et le Sr. Bagration, un certain
Pozzo di Borgo figure là comme Russe. Cet homme
est français congénial envers son pays et déjà condamné
à mort comme contumace, pour cause de trahison.
Élevé dans la maison de l'Empereur, il a livré la

font aux anglais ; et a continué d'être leur agent. Son
uniforme Russe n'est qu'un masque, et il est étrange
que le Russe Pevre ainsi le partisan des anglais
avec qui il est en guerre, et l'ennemi déclaré de
l'Emp. son allié. L'Emp. le fait esclamer. Il sera
chassé de la Monarchie autrichienne. Où sera le
trouvailler et la four Sans intrigue, la crainte d'une
guerre nouvelle n'agitait plus les habitants des
Pays, si le parti qui amène sans cesse la guerre
poursuivait la Pevre étoit privé de son chef. L'Emp.
de Russie demandoit une preuve de ses intentions
amicales envers l'Emp. votre maître et envers
l'Emp. d'Autriche, s'il renouvellait dans ses terres,
M. de Razoumowski qui est son Sigit, qui a été
son ambassadeur, qui doit à la famille Ruzs^{ky} une
fortune immense, et qui est un de tous ces avantagés
que pour intriguer contre son maître, contred
l'Emp. qui lui donne aile et se déclare
ouvertement l'ami des ennemis du trône.
L'insolence d'une telle conduite est un outrage
à la Majesté souveraine et doit être reproché.
Russet, M. sur ce sujet, sans en faire cependant
l'objet d'une demande officielle. L'Emp. de Russie
doit cette menace à sa propre dignité et à son
caractère - journellement offensé par l'insolence d'un
de ses sujets.

et seroit possible, M. que d'après que vous aury
à dire relativement à la Turquie vous vous rencontriez
avec M. de Julin. L'Emp. ne veut pas que vous
entriez avec lui dans aucun concert. Qu'il ignore
vos démarches et puisse ignorer les siennes.
L'Emp. vous pécroit même beaucoup de plaisir à
son égard. S. M. est trop grande pour ne pas agir
seule et toujours d'après elle-même.

cette longue dépêche, M. je dois vous le répéter
n'est que pour votre instruction. Elle peut vous fournir
quelques arguments à employer ailleurs, mais il faut
en faire usage avec discrétion et prudence et vous ne

deux par ailleurs que l'alliance est le premier vœu et
le premier intérêt de l'Empereur. /

P. S. L'Emp^{er} et M^{onsieur} veut que je vous mette en
garde contre tout ce que les gazettes anglaises
pourront débiter au sujet des affaires d'Espagne. Cela
en vérité aucune confiance et est presque toujours
contraire à la vérité. L'Emp^{er} craint que M^{onsieur} de
Reinhardts ne prête trop facilement l'oreille à de
fausses rumeurs, et que malgré lui-même il n'exerce
l'influence des misérables (p^{er} un service de l'espionnage
militaire de l'Emp^{er}) Des gazettes anglaises et il
attribuerait à cette cause le changement qu'il veut
remarque dans la juste opinion de l'Etat des choses
que ce ministre avait emporté de Paris, et vous
essayez à faire tous vos efforts p^{er} faire connaître
cette opinion et pour prouver le Cabinet de
Madrid tranquille et d'empêcher précisément que
ne parviennent que l'induire en erreur et nuire à
ses véritables intérêts. /

Paris 6 août 1810

M^{onsieur}

Les forces militaires du Pays où vous résidez sont
peu menaçantes d'être pour vous l'objet de l'attention la
plus constante et la plus suivie et l'un de vos principaux
soins, doit avoir été d'en acquiescer une parfaite
connaissance. L'instruction de l'Emp^{er} et Roi est
que vous en adressiez chaque mois un état aussi exact
qu'il sera possible. Cet état devra être dressé de
manière à présenter non seulement l'ensemble des
forces, le système général de leur organisation, leur
division en différents armées, leur distribution en
grandes masses, en corps d'armée, ou commandements
mais encore tous les détails relatifs aux éléments qui les
composent de sorte qu'à l'inspection de l'Etat on
voit, le nom et le nombre des Regts^{de} d'infanterie, de
Cavalerie, d'artillerie, de Saumur &c. Les noms des
officiers qui les commandent, le nombre des bataillons de
chaque régiment, le nombre des compagnies de chaque

bataillon, le nombre d'hommes que chaque bataillon doit
 avoir pour être au complet, ainsi qu'elle a réglé et
 où se trouvent ces corps, chaque bataillon, chaque
 compagnie.

Une fois que vous aurez réunis les données nécessaires
 pour former un premier état, ceux que vous aurez envoyés
 à m'adresser de mois en mois n'en devront différer
 que par l'indication des changements qui dans le
 cours de ce mois, doivent survenir dans la répartition
 ou la forme des corps, et qu'il vous sera facile de
 connaître.

La formation d'un premier état pourroit donc seule
 offrir des difficultés, mais votre habileté et votre zèle
 n'en peuvent rencontrer qu'ils ne surmontent dès qu'il
 s'agit de remplir les intentions de S. M. I.

Paris le 12 août 1810

M. le Duc

S. M. I. s'emp. a donné une grande attention aux
 plaintes qui vous ont été portées contre M. le g.^{al} Rapp
 Gouverneur de Danzig, à l'occasion de sa conduite envers
 M. Cécilient Résident de Naples. L'Emp. a été fort
 mécontent du g.^{al} Rapp au point de songer à le rappeler.
 Il a bien voulu cependant ^{S. Bonaparte} lui faire tenir par son
 représentant avant de sa conduite, et j'ai eu l'ordre de lui
 écrire pour cet objet. L'Emp. blâme surtout la lettre
 du g.^{al} Rapp à M. Cécilient dans laquelle il ne trouve
 point les égards dus à une grande Puissance son allié
 regard qu'aucun tort d'un agent de cette puissance ne
 doit faire négliger. Cette lettre a extrêmement
 mécontenté l'Emp. Vous êtes content, M. à transmettre
 ces détails au gouvernement Naples qui sera sûrement
 satisfait de voir S. M. I. attacher plus d'importance que
 lui-même n'a paru en mettre à cette conduite du
 Gouverneur de Danzig envers son représentant.

Paris le 9 j. br.

M. l'amb. L'élection d'un prince Royal de Suède

a été faite. La Diète Suédoise a nommé pour
accréditation le Sr. de Ponte-Corvo, sur la proposition du
Roi. La nomination d'un Français à cette haute
dignité paraîtra peut être aux yeux des politiques
vulgaires et des hommes mal instruits, l'effet de
l'influence du gouvernement français. J'aurais
conjecturé qu'il n'aura été plus mal fondé. L'Emp.
s'est fait une loi de ne point influencer sur cette
élection, et ne savoit pas assés ce qui pouvoit
convenir à la Suède qui est si loin de lui, et ce
cechoix n'étoit que d'un faible intérêt pour la
politique. il a donc écrit soigneusement de s'en
mêler. S. M. en avert ordonné la plus grande
secrète, afin qu'un mot indifférent en soi, que
j'aurais prononcé, sans dessein ne pût être interprété
par le Ministre de Suède, comme l'expression de
telle ou telle instruction de l'Empereur, et S. M.
(Desquels notre charge d'affaires en Suède ayant
eu prendre sur lui d'enoncer un vœu sur cette
élection et de donner des conseils à ceux qui lui en
parloient, S. M. en a ordonné de le rappeler. L'opinion
de l'Emp. étoit pour le Duc d'Anhalt-Zerburg ou
pour le Roi de Danemarck, mais cette opinion
même, l'Emp. ne l'a que très faiblement exprimée
dans sa réponse à la première lettre du Roi de
Suède, réponse dont j'ai eu l'honneur de vous
envoyer copie. Aujourd'hui, M. je vous fais passer
l'original même de la lettre écrite par le Roi de
Suède à l'Emp. pour lui faire part de l'élection
du Sr. de Ponte-Corvo et la réponse de S. M.,
montrés ces pièces à M. de Romanoff et aux autres
personnes à qui vous jugerez convenable de faire
cette communication. L'Emp. en procédant des copies
et ensuite renvoyé moi la lettre du Roi de Suède.

Répondez au Ministre en Suède avec un ton de
simplicité et de modestie qui appartient à celui qui
en desquels rien que l'Emp. n'a été pour rien
dans cette election, que lechoix du Sr. de Ponte

Corvo lui étoit très-indifférent, puis que sa punie
s'étoit dirigée d'un autre côté, et que rien de notable
part ni mesure publique, ni mesure secrète, n'a
été présumé pour amener ce résultat. Le sergent gela
sur cette Déclaration quand vous l'aurez faite;
mais si quelque doute étoit élevé à cet égard,
continuez de tenir le même langage, car cela est
évidemment vrai, et on doit soutenir une vérité
qu'on a avouée. L'Emp. ne peut se défendre
d'adhérer à un vœu unanime, et permet au Prince
de Ponte-Corvo d'accepter le poste honorable et
d'affaires qui lui est offert, mais il est également
vrai que l'Empereur n'est pas disposé pour lui et
n'a rien fait pour l'y porter.

Vous pouvez ajouter que le P. de Ponte-Corvo est
déjà âgé, qu'il a éprouvé les fatigues de la vie qui
font aimer le repos, que son caractère est de vivre tranquille
et qu'il bornera son ambition à comprimer l'anarchie
qui menace ce Pays. Un tel choix ne peut donc être
singulièrement pour aucun des voisins de la Suède (ni
contraire aux intérêts de la Russie).

C'est hier que M. a reçu la lettre du Roi de
Suède des mains du P. de Rosen envoyé pour la porter
M. le P. de Marnier étoit chargé d'une lettre du
Roi pour le P. de Ponte-Corvo, qu'il n'a reçue
qu'après en avoir obtenu l'agrément de l'Empereur.

J'ai reçu le 4 de ce mois les décrets que vous
avez confiés à elles sont enon entre les
mains de l'Empereur.

Paris 7. 7^{bre} 1810.

M. le Duc. S. M. l'Emp. et Roi a déclaré qu'à
dater du 1. 9. prochain les Décrets de Berlin et de Milan
cesseront d'avoir leur effet, pourvu qu'à cette époque
l'Angleterre ait 1. rapporté son ordre du jour; 2.
renoncé au système de blocus qu'elle a voulu établir
ou que les armées françaises, comme ils s'ont
avoués, rapportent leurs droits par les Anglois. S. M.

par cette démarche a voulu convaincre davantage
toutes les Nations du monde qu'elle n'était pas
l'agresseur, et que si le Commerce étoit opprimé par
des mesures extraordinaires, l'Angleterre seule en étoit
la cause.

Je vous envoie ci-joint le ^{deuxième} acte des Etats-Unis
par lequel vous verrez qu'ils ont déclaré qu'ils
renouvelleraient l'acte de Non-Intercom contre celle de
Dey Suisse qui se refusait à rapporter les
mesures qu'elle a prises contre le Commerce de Suisse.

Acte qui est ainsi fait connu des E. U. dont la
politique est d'être favorable au Commerce des Etats
unis, elle s'est empressée de déclarer qu'elle rapportait
sous les conditions ci-dessus exprimées, ses Décrets de
Berlin et de Milan, et elle a mis ainsi l'Angleterre
dans le cas de révoquer ses ordres de Commerce de Suisse
à son système de blocus, de rétablir les choses sur
le pied où elles étoient à l'époque de la guerre de
1780 ou de voir les Etats-Unis exécuter à son égard
les résolutions qu'ils ont manifestées. Mais si
l'Angleterre persiste à se conduire, comme elle l'a
fait jusqu'à présent et si les Américains continuent
à le souffrir, les Décrets de Berlin et de Milan
continueront d'être exécutés. C'est ce qui résulte bien
évidemment, bien explicitement des termes mêmes
dans lesquels la Déclaration a été conçue.

Cependant les Anglais ont cherché à en abuser pour
reprandre dans leurs journaux une foule de bruits mensongers
contre lesquels je dois vous prévenir et vous inviter à
prévenir le Gouvernement qu'il dirige.

Ils publient que Des agents Français chargés de
l'intérêt Commercial de la France sont arrivés à Londres
C'est une injustice. Ils disent que les Ducs Commerciaux
de France d'Angleterre sont admis en France. C'est encore
une injustice. Dans l'état de souffrance extrême
où est le Commerce en Angleterre on sent le besoin
d'un secours à l'étranger et peut être de se faire illusion
à soi-même, de se tenir à l'abri de l'œil de l'étranger.

ou espère d'ailleurs pouvoir faire plus facilement la
contrebande.

Mais plus l'Angleterre fait d'efforts pour se
soustraire à l'effet du système continental, et plus
vous devez redoubler de vigilance et de soins pour lui
opposer des obstacles, s'il se peut inévitablement.

Il faut surtout lui ôter une ressource d'autant plus
que trop communément elle, celle des certificats d'origine
soit d'origine délivrés par des consuls français. Faites
connaître au gouvernement de Russie que ces certificats
sont nécessairement faux, parcequ'il est défendu aux
consuls français d'en délivrer, qu'on les fabrique à
Londres, qu'on les y fabrique publiquement, et que l'on
ne veut aucun égard, aucun examen, leur seule
présence à bord d'un navire, doit en faire prononcer la
confiscation.

Vous devez aussi vous attacher à convaincre le
gouvernement de Russie que toute marchandise ou
denrée coloniale, de quelque lieu qu'elle soit suggérée
provenir, sous quelque pavillon qu'elle soit apportée,
n'est réellement qu'une propriété du commerce anglais
et qu'elle doit être saisie et confisquée. Provoquez la
confiscation de tout bâtiment, quelque il soit, chargé de
marchandises de ce genre. Du moment qu'il ne sera
plus possible d'en importer sur le continent, à l'aide
d'un soi-disant pavillon neutre et à l'aide des certificats
d'origine mensongers, l'Angleterre sera forcée de
s'avouer vaincue, de révoquer ses ordres du conseil,
de renoncer à son système de blocus: elle sera forcée
de céder les traités, et le droit des nations qu'elle
s'est efforcée de ruiner, sera rétabli sur ses antiques
bases.

C'est ce que vous devez, M^{rs}. représenter à la Cour de
Russie, en lui présentant de concert de toutes manières
un si désirable triomphe. Vous y serez vous-même
assisté par les efforts que vous aurez fait pour remplir
les vus des M^{rs}.

Paris le 7^{me} Mars 1810

M^r l'ambassadeur.

J'ai l'h^r. d'envoyer à V. E. le nouveau tarif qui a été adopté par S. M. au comité de Commerce, pour tout ce qui est de marchandises coloniales.

Vous devez bien faire connaître que par ce tarif, S. M. n'a pas permis l'introduction des marchandises coloniales, les Sucriers, les cafés, les cotons qui couvrent les magasins de l'Angleterre ne seront jamais admis en France.

Une assez grande quantité de ces marchandises arrivoit sur le continent en suite des prises faites par les corsaires et des confiscations opérées par les Douanes. Ces confiscations se sont multipliées depuis que partant on a l'œil sur le système adopté par les anglais de faire leur Commerce sous pavillon américain, Espagnol, Ottoman &c et à l'aide de pièces fausses. ainsi le Russe vient de s'emparer de deux bâtimens soit disant venus de l'Amérique, ce qui a jeté l'alarme en Angleterre; ainsi 30 bâtimens viennent d'être pris par nos troupes à Rostock et à Wismar; ainsi le Roi de Prusse fait saisir les bâtimens de contrabande introduits dans ses ports, ainsi plus de 40 bâtimens américains ont été saisis à Bayonne; ainsi plus de soixante bâtimens Ottomans, l'ont été à Livourne, à Gènes et à Gênes. Cette mesure a en se trouvant le Commerce anglais de l'autre des expéditions pour rendre quelque valeur à ses bâtimens et de s'engager ses magasins dont le porter a tout entreprendre. Les semineurs qu'on a sur les rives qu'il employe permettent de calculer que la plus grande partie de ses expéditions tombera au pouvoir de nos Douanes et qu'ainsi le continent peut s'approvisionner aux dépens de l'Angleterre. Mais le résultat de ces confiscations multipliées pourra être de rendre trop abondans les sucs de coton et l'indigo et par là de nuire au sucre de raisin que tous les pays méridionaux vont fabriquer cette année en grande quantité; au coton de Naples, d'Espagne

Seul avec profusion et qui surpassa en qualité le
coton d'Amérique; au partit, qui doit remplacer
l'indigo dans nos teintures. (C)

S. M. a donc peur qu'il était convenable de
forcer les droits sur les marchandises coloniales qui
arrivent par les moyens qu'on vient d'indiquer et
qu'en les maintenant ainsi à un prix élevé on
aurait l'avantage de favoriser le déchet des ouvrages
produits continentaux qui doivent remplacer les
denrées coloniales et en même temps de diminuer la
consommation de ces denrées.

Mais, je vous le répète, S. M. n'a rien changé à
ses Droits de Berlin et de Mitau. Je dois aussi
vous avertir qu'il n'y a plus de bâtimeaux neutres;
que les pavillons Saxe-Bourgeois, Hambourgeois, Espagnols,
Suédois, Ottoman, Américain ne couvrent plus que des
bâtimeaux trafiquant pour l'Angleterre, navigant
sous ses licences et qui sont tous censés venir d'Angleterre.
Ainsi quand bien même, ils auraient des certificats
des Comités de France, il faudrait n'y avoir aucune
confiance, et les traiter comme appartenant au
Commerce anglais. Vous devez vous expliquer dans ce
Sens avec les autorités Russes et user de toute votre
influence pour faire confisquer de pareils bâtimeaux
et s'il arrivait que quelque bâtimeau avec licence
française fût dans ce cas, c'est à dire, chargé de
marchandises coloniales, vous devez également en
requérir la confiscation. Toutes les marchandises
coloniales appartiennent aujourd'hui à l'Angleterre.

Permettez-m'en aucune exception de cette dépêche. Je
vous invite à la lecture de tous en tous, à vous
pencher sur ces vues qu'elle explique, à la prendre pour
règle de votre conduite. Le King. Service qui le Supplé
adjoute le même tarif du moins pour les Sucre et
Cafés. Employez pour le lui faire adopter toutes les
raisons que vous croirez les plus propres à le persuader.
Représentez lui que cela fera une réponse pour le
Gouvernement et même rendra plus ces denrées, qu'il est

Bon de tenir à un prix élevé, tant pour les motifs
opposés ci-dessus que pour qu'elles ne puissent avoir
l'influence des autres qu'elles ont dans une partie
de tous les pays

Paris le 16 y^{ème} 1810

M. l'ambassadeur.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'extrait
d'une dépêche du Vice-Roi à Memut qui annonce
que des transports de Denrées coloniales ont lieu pour
tenir de Russie en Prusse.

S. M. desire M. l'amb. que vous fassiez usage
de ce document pour démontrer au Ministre Russe
que la confiscation des marchandises anglaises ne
s'effectue pas en Russie avec la sévérité et
l'épuration convenable.

Fontainebleau le 11 8^{ème} 1810

M. l'ambassadeur

Les anglais insinuent dans leurs feuilles et font
suspense sur le continent des nouvelles que quelque
denrées de vraisemblance, acquerront quelque crédit
si elles n'étaient pas démenties.

Ainsi ils disent qu'il y a un traité d'alliance
offensive et défensive entre la France et l'Autriche et
il n'a jamais été question d'un traité de ce genre,
il suffit pour maintenir la paix sur le continent de
leur d'amitié qui résulte du mariage des Rois. et un
lien politique serait sans objet.

Ils disent que des troupes françaises ont été
envoyées en Silésie, et il n'y a en Silésie que troupes
françaises que la garnison de Glogau qui par la
convention avec la Prusse du 9 y^{ème} 1808 dont y entre
juzqu'à ce que cette Suisse ait rempli ses
engagements avec la France.

L'on a voulu en faire passer dans le Holstein pour la
envoyer dans l'île de Suède et que la Cour de
Danimarke n'a pas voulu permettre. Historien individuel

et démentie par l'état des choses. Certes, si une telle
demande avait été faite à la Cour de Copenhague
par la France, elle ne s'y serait pas refusée, mais les
troupes françaises sont inutiles dans les états du
Roi de Danemarck qui vient de les fournir à la
contrebande anglaise et c'est l'irritation que produit
en Angleterre cette mesure jointe aux séquestrations qui
ont eu lieu dans le Schlesbourg, qui fait naître ces
suppositions gratuites, par lesquelles on essaye de
convaincre des marchands ruinés en leur offrant
l'espérance d'un autre ordre de choses.

C'est dans cette vue que les anglais répandent que
des ouvertures ont été faites par la Cour de Danemarck
à l'Amiral Saumarez. La Cour de Danemarck est
fidèle à ses engagements et ne songe qu'à venger sur
l'Angleterre l'horrible trahison qui lui a enlevé ses
vaisseaux. Sa marine renaisante dévoile le commerce
anglais.

Enfin ces prétendus nouvelles annoncent la
guerre prochaine entre la France et la Russie et cela
dans le moment où rien n'a troublé le parfait
accord qui existe entre ces deux puissances, accord de
sentiments, de principes, de mesures, qui est tel que
lorsque la Russie convoitait 50 batiments portant
le pavillon de Couronne, la France saisissait les
Droits coloniaux, déjà jetés par la contrebande
dans le nord de l'Allemagne, et les batiments
qui en apportaient encore. On a publié beaucoup de
choix absurdes sur l'élection du Duc de Ponte Corvo
au Trône de Suède. On a été jusqu'à dire que la
Suède allait demander la Finlande à la Russie.
Je vous ai déjà fait connaître, Excellence, que l'Empereur
ne s'étoit pas mêlé du tout de l'élection du Duc de
Ponte Corvo qui est fort indifférent à la France et qui
n'a rien pour la Suède que le résultat de la
rapprocher davantage de la Russie, puisqu'un tel
Souverain ne pourra que partager les sentiments
d'amitié qui attachent l'Empereur à son allié l'Empereur de
Russie.

Les nouvelles ne rencontrent pas mieux lorsqu'on
parle des affaires du midi, ils supposent en
ce qui s'est passé en Andalousie dans les montagnes de
la Ronda, et ils ne savent pas ou feignent d'ignorer
que le corps d'insurgés qui avoit débarqué à
l'improvise sur cette place, et s'étoit impudemment
avané, ce qu'il avoit déjà regardé comme un succès
avant d'avoir été obligé de le rembarquer après
avoir éprouvé une perte considérable, s'estimaient
heureux de pouvoir regagner leurs bâtimens.

Enfin ils débitent que le Duc d'Albrantes est démis
de son commandement et revenu en France, tandis
qu'il continue à servir l'Emp. en Espagne avec le
dévouement qu'il lui a constamment montré et
tout ce qu'ils disent d'une prétendue division entre
les généraux qui commandent en Espagne, de
l'état de cette armée qu'ils supposent manquer de
tout et avoir éprouvé une déroute considérable,
est également dénué de fondement. L'armée est en
bon état. C'est la plus belle qu'ait en la France.
Les armées de l'Emp. n'ont jamais eues le
besoin et à un très-petit nombre d'étrangers
qui ont été débarrassés, il n'y a pas eu de défection.

Ces prétendus nouvelles savent mieux ce
qui se passe en France, ils annoncent la création d'un
papier-monnaie. Jamais l'Emp. n'eut moins besoin de
cette ressource et certes elle n'y suffiroit pas. Le
Banque de France, il est vrai, a cherché à étendre
ses opérations dans quelques villes des Départemens
où on a reçu avec empressement ses billets qui sont
fort utiles au commerce. Ces billets sont toujours
cibancables à vue en numéraire, et d'ailleurs les
opérations de la Banque sont étrangères au
Gouvernement qui ne s'en mêle que pour maintenir
l'observation de ses statuts.

Sur tous ces points, la vérité, M^r. et vous devez
le dire, c'est que l'alliance de la France et de la Russie
est plus intime que jamais, que la paix des Continens

est assuré pour de longues années, que le Commerce
Anglais est deuilé par les pertes qu'il a éprouvées
dans la Baltique et dans la Méditerranée; que
des Banqueroutes multipliés en ont été la suite en
Angleterre; que la France est riche en numéraire et
qu'aucun état de l'Europe n'a jamais eu d'aussi
brillantes finances; Que l'armée du Sr. d'Essling
est entrée en Portugal chassant devant elle l'armée
Anglaise et que le Siège de Cadix préparé par
d'immenses travaux sera poursuivi avec activité
dans une Saison qui devient de plus en plus
favorable aux opérations militaires.

Fontainebleau le 13 8^{bre} 1810

M. l'amb^{te}

M. l'Empereur fidèle à son système de donner
à la Russie une entière connaissance des négociations,
quelqu'en soit le but, est unis avec l'Angleterre,
m'ordonne de vous faire passer les pièces de celle qui a
lieu à Malais, pour que vous les remettiez au Sr. Ministre
Russe. Le Ministre de la Marine, en me transmettant
ces pièces, me dit que pour bien juger l'importance de
ce Sr. Ambassadeur, il faudrait lire les lettres de ce Sr.
Démontar. « Vous y verriez, ajoute-t-il, comment
cet homme bagarrait des ouvertures, les retirait quand
il les voyait accueillies, vantait ses conceptions,
admirait votre libéralité, puis se repliait selon son
intérêt contentant tout ce qu'il avait dit. » Le
Ministre de la Marine a joint à la collection de
ces pièces une note chronologique qui vous en
facilitera la lecture.

Beaucoup de bruit fait, Sr. circule en Europe
Il y en a quelques uns qui sont tellement opposés
aux intentions de l'Emp. et à ses vues communes que
leur sursais ambassadeur aura frappé tout le monde.
Cependant il n'est pas inutile de les démentir. Je ne
sais pourquoi celui d'un allié offensé et défendu
entre la France et l'Autriche se renouvelle encore.

Vous ne devez pas négliger l'occasion de déclarer au
Ministère Russe qu'il n'a jamais été question d'une
telle alliance. Elle servirait sans but comme sans
utilité. Le prix du Continent est suffisamment assuré
par l'alliance de la Russie. Aussi l'Emp. s'est-il
de plus en plus à cette alliance et est-il bien décidé
à marcher dans la direction qu'elle prescrit. Vous
pouvez en renouveler la même assurance. L'élection
du ^{pre} de Sontefors a fait supposer quelque division
du système suivi jusqu'à ce jour. On aurait dû au
contraire voir dans ce choix que l'Emp. n'a ni désiré
ni encouragé, une assurance de plus de la paix de
Nord; car il est probable que le ^{pre} de Sontefors
s'attachera au système de la France qui est de vivre
avec la Russie dans une parfaite intelligence.

L'Emp. a appris avec plaisir les succès de Kuper
du 7^{bre} il espère qu'ils amèneront la paix avec la
Turquie qu'il desire vivement. J'en ai fait mon
complément amb. ^{ne} pour l'amb. par le canal de M.
Bonticquim son surintendant de légation qu'il en avait
envoyé ici pour me communiquer la lettre de M.
Nomenhoff dans laquelle ce Ministre fait part de
la détermination de l'Emp. à l'égard du Roi de Suède.
J'ai été autorisé à répondre à l'amb. de Russie,
qu'autant l'Emp. étoit indifférent aux mouvements
du Roi de Suède, autant il étoit sensible à l'empres-
sement qu'il avoit mis l'Emp. de Russie à lui faire
convoiter le parti pris à l'égard de ce Roi, et j'en
envoyé au ^{pre} pour l'amb. la copie d'une circulaire
écrite depuis longtemps à nos agents en Allemagne
pour les engager à ne pas se mêler de ce qui regardoit
ce Roi et à laisser les gouvernements faire ce qui ils
voudront à son égard. On ne se servoit donc point
apparemment à ce que la Russie s'est laissée porter pour
l'Angleterre.

L'Emp. a vu avec beaucoup de plaisir, et c'est
dans vos dernières lettres, qu'on se voit parler plus
de la convention. L'Emp. desire qu'elle soit toujours

ainsi. Gardez vous d'en parler et laissez la tomber dans
l'oubli. Je vous en fait connaître pourquoy S'Emp.^r
rejettoit cette convention. N'en concluez pas qu'il
attache quelque importance à la Pologne. L'Emp.^r
ne sacrifieroit pas un seul de ses sujets pour obtenir
un établissement chimérique qui auroit ni aucun
intérêt. Il ne veut pas mécontenter les Polonois,
mais il est encore plus loin de vouloir les flatter
d'une vaine espérance. Il en ayra de cette
manière avec les Suédois auxquels il se gardera
bien de faire entrevoir aucune possibilité de
repuser par son secours, les pertes qu'ils ont faites.
Il est vrai qu'en cas de guerre de la Pologne et la
Suède pourroit être utile à S'Empereur; mais
cette guerre n'est point dans les vues de S. M. C. Elle
n'auroit pas lieu par son fait.

En vous écrivant de Fontainebleau, je dois parler
de ce séjour. L'Emp.^r n'y a invité aucun étranger.
Le Sr. Kourakin ne pouvoit y venir. L'Ambassadeur
d'Autriche n'y a pas été invité. Le dernier a été
invité avant le voyage de Fontainebleau à
quelques chapeaux de S'Empereur. Il est invité à la
Chape l'année prochaine et le mariage étoit encore
écrit.

Veuillez bien, M. de, nous donner quelques renseignements
sur les fortifications qu'on fait à Riga. On vous
l'écrit de Ruse depuis longtems. Mes courriers m'en
ont parlé. M. de Raminque pense que c'est peu de
chose; mais les fortifications se font non du côté de
la mer, mais du côté de la prusse. Quel degré
d'importance doit on y attacher?

Je dois vous faire quelques représentations sur
l'énorme quantité de denrées coloniales qui arrivent
de Ruse. De toutes les parties de S'Allemagne on
écrit que la route de Ruse à Leipzig par Memel
et Koenigsberg est couverte de charriots de Ruse
chargés de ces denrées. On dit qu'ils voyagent par
couvois très nombreux. D'après cette route qui est sur